

Dans la Haute-Broye

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'eau, tirant à moi le pauvre par le bas de sa casaque.

L'infortuné ne donnait plus signe de vie. Je l'étendis sur le sol et mes doigts fébriles commencèrent à le déboutonner. Malgré son visage de noyé, livide, il était charmant, ce blondin. J'ouvris sa casaque... Horreur !... elle était bourrée de cailloux ! Je n'en croyais pas mes yeux. Les manches attachées aux poignets, étaient pareillement pleines de cailloux. On avait voulu le noyer comme un chat. N'osant lui mettre une pierre au cou, on l'en avait habillé. Evidemment, une de ces mégères était la mère, un monstre ! Et je m'éveillai...

— Affreux ! dis-je tout haut, les yeux écarquillés dans la nuit.

— Qu'est-ce que tu dis ? annonça ma femme, dérangée dans son sommeil.

— Rien, rien du tout. Tranquillise-toi, dors, mignonne !

Gentiment, elle se rendormit.

Affreux ! n'est-ce pas, ces incursions dans l'Au-delà ?

Et comme on a raison de les nommer cauchemar !

Henry Chardon.

DANS LA HAUTE-BROYE

QUAND on quitte Moudon, la bonne ville qui garde, avec fierté, ses remparts, sa tour carrée et la vieille maison où siégeaient les Etats de Vaud sous la présidence du bailli savoyard, on pénètre dans un petit pays bleu et vert — un pays agreste et frais, tout en douceur et en demi-teintes. C'est la Haute-Broye.

La route monte, elle gravit des collines à base de molasse et pénètre dans de belles prairies. Une croix de granit : terre catholique ! Les cloches sonnent plusieurs fois par jour.

Ce pays a quelque chose d'intime et de reposant. C'est un plateau onduleux portant une succession de collines aux perspectives fuyantes, de crêtes parallèles courant vers le nord et encadrant des vallons herbeux ou boisés, tantôt riant, tantôt sévères. Les lointains sont bleus, d'un bleu diffus où tout s'estompe sans se voiler tout à fait, où, pour mieux caresser le regard, les lignes et les couleurs se fondent en nuances. Pays de douceur et de lumière, semé partout de grosses fermes et de clochers blancs.

Toutes ces petites rivières qui coulent au fond des vallons s'en vont vers la Broye. Sont-elles vaudoises ? Sont-elles fribourgeoises ? On ne saurait le dire, car la frontière fictive passe et repasse à travers ce pays bigarré qui, cependant, forme un tout, à cause de cette belle vallée de la Broye — trait d'union lumineux entre les deux cantons.

Autrefois le Pays de Vaud s'étendait jusqu'au Moléson dont la masse imposante ferme l'horizon du côté de l'est. Le hasard des conquêtes et les dissensions religieuses l'ont déchiré. Mais l'unité est revenue par l'union des deux cantons à la patrie commune.

Au pied des falaises de molasse, la Broye coule lentement. En ce mois d'août, brûlant et desséché, elle laisse apercevoir de nombreux bancs de sable et de grosses pierres où les algues ont séché depuis longtemps. Elle va, d'une allure lente, pleine d'hésitation et de retours sur elle-même. Quoiqu'il n'y ait pas, ici, de rochers escarpés, de gorges sauvages et de pentes neigeuses, le paysage ne manque pas de pittoresque et de grandeur. Les cours d'eau serpentent sous le sapin et sous le hêtre, formant des cluses ignorées des passants, que n'ont pas d'autres pays où se pressent les touristes.

Dans les vallons, sur les plateaux, enfouis dans les replis du terrain ou émergeant au sommet des crêtes, les villages apparaissent. Gros villages groupés autour d'un clocher d'église, hameaux perdus dans une combe ou vastes fermes semées à la lisière d'un bois. Vers l'ouest, par delà les collines du Gros de Vaud, la muraille grise du Jura ferme l'horizon. On reconnaît, à l'œil nu, le sommet chauve du Suchet, ainsi que la longue chaîne des Aiguilles de Baulmes qui s'infléchit vers la trouée de Covatannaz. C'est toute notre terre romande qui s'étale devant nous, et surtout cette douce patrie vaudoise, si chère à nos yeux comme à notre cœur.

La Haute-Broye est une terre féodale. Au-dessus de ses forêts et de ses prairies où, durant l'automne on entend le concert lointain des sonnaies innombrables ; au-dessus des reflets d'or des moissons mûres, se dresse la petite ville de Rue, perchée sur une motte rocheuse, au centre de ce petit pays.

La route fait une courbe gracieuse pour gravir la pente et brusquement la petite ville apparaît. Une seule rue, en contre-bas de la pente, avec de petites maisons dont plusieurs ont conservé le cachet moyenâgeux, une belle église avec son cimetière et, dominant tout cela, le château. Du haut de son rocher, il semble écraser toute la contrée de sa masse puissante. Une jolie avenue conduit à la poterne. Hautes murailles, remparts, fossés, murs d'enceinte, cour intérieure, rien ne manque à ce vieux donjon.

Dans la cour, il y a du fin gravier et, au milieu d'une pelouse, des massifs de bégonias. Des enfants jouent. A ma demande, une fillette de douze ans à peine, veut bien nous faire visiter le donjon. Elle nous précède, gracieuse et légère, dans le sombre escalier, ouvre les portes des salles d'armes, nous introduit dans la chambre de la comtesse et donne, avec beaucoup d'aisance, toutes les explications désirables. A travers les jalousies nous distinguons mieux ce pays, riche de ses forêts, de sa verdure et de ses beaux villages d'où la fumée monte dans l'air calme. Au loin, les Alpes de Gruyère, puis des sommets neigeux, forment le cadre idéal de ce tableau magnifique.

Rue a conservé l'aspect d'un bourg féodal. On sent que, durant des siècles, toute la vie de la petite cité fut concentrée dans le château. Les façades des maisons ont encore des petites fenêtres carrées de l'ancien temps, et plusieurs sont jumelles. Il y a parfois un balcon fleuri et une terrasse ombragée. Des raccourcis en escalier conduisent à l'église puis au château où il faut aller pour évoquer le passé de cette petite ville héroïque. Ensuite, la route monte vers Ursy et conduit à Romont, la cité étalée sur sa haute colline et flanquée de ses deux tours.

Dans la Haute-Broye, il n'y a pas que les croix de granit qui marquent le changement de pays, il y a aussi les fermes. Si quelque chose peut rendre sensible le passage d'un canton à l'autre, c'est bien l'aspect des fermes.

Sur la terre vaudoise, elles sont, superbes : grands toits rouges, granges à pont et carrés de fleurs sous les fenêtres. Mais elles tendent toujours plus à disparaître. Maintenant, le paysan du Jorat ou de la Broye construit plus volontiers une maison coquette aux murs blancs, au toit brun et aux volets verts — une maison sans grange et sans dépendances. Celles-ci sont un peu en retrait, comme il convient, avec le tas de fumier, la fosse à purin, la basse-cour et les étables.

Tout autre est la ferme fribourgeoise. Plus traditionaliste que le Vaudois, le paysan des environs de Rue demeure fidèle à cette rustique habitation dont l'immense toit semble abriter tout un monde. Assise sur de solides fondements en maçonnerie, sa demeure se distingue par la puissante charpente de la grange où l'on accède, comme chez nous, par un pont en pente raide. Au levant, voici l'appartement qui oppose aux intempéries une haute paroi de bois couverte de lamelles de sapin imbriquées. Quand cette façade est en maçonnerie, on la recouvre alors de bonnes tuiles, entre lesquelles on aperçoit les petites fenêtres, pareilles à des lucarnes. Sous le large auvent, que de choses sont entassées pêle-mêle et, devant les croisées — tamisant les rayons du soleil ou retenant la poussière — il y a des corbeilles de géraniums couleur de feu.

Contre les parois de la grange, les tas de bois sont empilés — bois de feu ou longues bûches servant à chauffer le four à pain. Dans la « remise », derrière l'étable, ici et là, jetés au hasard, harnais, faucheuses, chars à échelles, traîneaux et outils aratoires voisinent dans un pittoresque tohu-bohu. Car le paysan de la Haute-Broye se suffit à lui-même. Il répare sa maison, prépare ses manches d'outils, cuit son pain et fait boucherie. Dans le jardin, bien cultivé, il a installé son rucher, et c'est lui également qui a capté la source alimentant sa fontaine.

Quand on quitte ce petit pays accueillant, bonnaire et bon enfant, on gagne les hauteurs de Vucherens d'où l'on aperçoit, de nouveau, la vallée de la Broye. Entre ses digues, la rivière s'en

va vers le nord, accompagnée de hautes collines boisées au pied desquelles les paysans fauchent leurs regains. Belle vallée qui possède les murailles crénelées de Moudon, puis des villes, des villages et des centaines de fermes posées là, au bord de la rivière ou au milieu des prairies, comme de jeunes vaches couchées dans un pâturage.

Au loin, sous le ciel lumineux, c'est encore le pays, le bon pays de Vaud, chevaleresque et champêtre avec, au centre, la ville de Payerne où l'on évoque le sourire aimable et indulgent de la reine filandière. Plus loin encore, la Broye, laissant à sa droite Avenches et ses ruines antiques, va enfin se jeter dans le lac de Morat dont le clair miroir réfléchit un ciel pâle.

Les petites collines, qui marquent la frontière des races et des langues, forment une chaîne le long du lac, comme des fillettes qui tournent autour de la fontaine en se donnant la main.

Un peu à l'écart, le Vully ressemble à un gros chien somnolent, couché sur le seuil d'une vieille ferme bernoise.

Jean des Sapins.

A la guerre comme à la guerre. — Quelques soldats du landsturm qui avaient ce jour-là, passé leur dernière inspection s'apprêtaient à rentrer dans leurs pénates, dit le « Journal d'Yverdon ». Le capitaine, un brave homme, les invite à sa cave pour déguster quelques vieilles bouteilles, afin de fêter dignement ce jour.

Adressant la parole à ses hôtes : il leur dit d'un air bonasse :

— ...Et puis, vous savez, faut pas vous gêner, il y en a assez ! « Attaquez-moi ces flacons comme si c'était l'ennemi. »

Au bout d'une heure, tandis que chacun était sur le point de se retirer, il surprend l'un de ses hommes en train d'enfourer une bouteille dans son sac à pain.

— Dites-voir, Pattuz ! que faites-vous là ?

— Ben, mon capitaine, à la guerre, les ceusses qu'on ne peut pas tuer, on les fait prisonniers, pardi !

IL Y A CENT ANS

Régence. — La régence du hameau de Cour, rière Lausanne, étant vacante, les prétendantes sont invitées à se faire inscrire chez M. le pasteur Chavannes-Porta, avant le jour de l'examen, qui aura lieu le mercredi 17 novembre prochain, à 9 heures du matin, dans une des salles de la Maison-de-Ville. Les fonctions sont celles des écoles primaires. Le traitement est de 212 fr. par an et une toise de bois de sapin rendue devant le logement, à charge pour la régence de chauffer la chambre d'école qu'elle doit fournir, ainsi que son logement, et comme cette chambre et ce logement sont actuellement déterminés, il est fait une retenue de 4 louis par an sur les sus-dits 212 francs pour le loyer. Il ne sera point accordé de journées aux aspirantes.

Musique. — La Société de musique de Lausanne a l'honneur d'informer le public que le vendredi 12 novembre elle exécutera dans le temple de St-François un concert spirituel, au profit des pauvres. Le prix des billets d'entrée est de 11 batz, compris un programme. On pourra s'en procurer au magasin de M. Hoffmann, rue de Bourg, au magasin de M. Corbaz, libraire, Cité-Devant. Le concert commencera à 5 heures, les portes du temple seront ouvertes à 4 heures.

Biscôme. — Il y avait, il y a cent ans, à Lausanne, un Conseil de santé très prévoyant. Qu'on en juge plutôt :

Le Conseil de santé ayant acquis la certitude que des fabricants de biscôme et des confiseurs emploient souvent des compositions mal-faisantes, pour donner à leurs *bonbons* une couleur plus vive et brillante, ou pour les orner de peintures, exhorte sérieusement le public à n'user d'autres *bonbons* et *biscômes* que ceux qui n'ont aucune peinture, ou dont la couleur est celle qu'ils doivent avoir par la nature de leur composition, sans être plus vive et plus brillante. On doit surtout se méfier de la couleur jaune qui est souvent faite avec une gomme qui fait vomir, et de la verte dans